LE DELEGUE DE CLUB

UNE FONCTION OFFICIELLE	- OBLIGATOIRE pour chaque rencontre, 2 minimum à partir de la D4. 1 pour les rencontres jeunes et D5. - A effectuer avec rigueur, neutralité, impartialité en portant un brassard officialisant la fonction. - Titulaire d'une licence dirigeant, joueur ou arbitre du club sauf volontaire.
AVANT LA RENCONTRE	- Être présent 1h30 avant le coup d'envoi. - Mettre les poteaux de coins et de l'eau dans les différents vestiaires. - Accueillir le ou les arbitres, éventuellement le délégué et l'équipe adverse en les accompagnants dans leurs vestiaires respectifs. - Mettre la tablette à disposition des équipes et aprèsvvalidation, la remettre à l'arbitre au maximum 45 mn avant le coup d'envoi.
PENDANT LA RENCONTRE	-Être présent pendant toute la durée de la rencontre entre les bancs des 2 équipes. - Garder plusieurs ballons à disposition de l'arbitre. - Veiller au comportement des spectateurs et à la sécurité autour du terrain, à l'intérieur et à l'extérieur de la main courante. - Intervenir rapidement en cas d'incidents sans pénétrer sur le terrain.
A LA MI-TEMPS	- Rejoindre le ou les arbitre(s) sur le terrain et le ou les accompagner jusqu'aux vestiaires. - S'enquérir d'éventuelles consignes ou demandes particulières.
APRES LA RENCONTRE	- Rejoindre le ou les arbitre(s) sur le terrain en attendant que les joueurs rentrent aux vestiaires et le ou les accompagner jusqu'à leurs vestiaires. - Veiller à ce que la sécurité des arbitres et des joueurs soit assurée jusqu'à leur départ. - Intervenir en cas d'incident quel qu'il soit. - S'informer des noms des blessés, numéros et localisation de la blessure, et les communiquer à l'arbitre. - Inviter les équipes et les arbitres pour un moment de convivialité à la buvette ou au club house. - Ranger le matériel (poteaux de coins, ballons, drapeaux de touche....). Éventuellement participer au nettoyage des vestiaires et couloirs.
EN CAS D'INCIDENTS GRAVES	ADRESSER OBLIGATOIREMENT DANS LES 48 H UN RAPPORT PRECIS, OBJECTIF ET CIRCONSTANCIE AU DISTRICT

DISTRICT DE L'ALLIER DE FOOTBALL
Siège social : 4 rue du Colombier – BP1 03430 Cosne-d'Allier
Tél. : 04.70.07.51.33
Courriel : secretariat@allier.fff.f